



## Retrait permis sous stupéfiant

-----  
Par loic

Bonjour, j'ai eu un accrochage avec un cycliste qui m'a coupé la priorité. J'ai eu droit au contrôle alcoolémie et test salivaire qui ce dernier s'est révélé positif ayant consommé du cannabis la veille. Ma question est la suivante: peut-on me retirer le permis en ayant consommé la veille et dois-je avertir mon assurance sur ce résultat positif ayant effectué un constat? En vous remerciant.

-----  
Par morobar

Bonjour,  
oui  
oui  
et voir loi "badinter". C'est votre assureur qui va supporter la charge du cycliste.